**DECLARATION DU TCHAD A L’OCCASION DU 3ème CYCLE DE
L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU GHANA**

La délégation du Tchad souhaite la bienvenue à la délégation du Ghana et la félicite pour la présentation de son rapport.

Le Tchad félicite le Ghana pour les progrès qui ont été réalisés dans la mise en œuvre des recommandations acceptées à l’issue du 2ème cycle de l’EPU.

Ma délégation note avec satisfaction la mise en place de plusieurs programmes dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et de la promotion du développement socio-économique général.

Le Tchad se réjouit de l’élaboration par le Ghana d’un plan d’action national en faveur des droits de l’homme en prenant en compte les objectifs du Programme de développement durable à l’horizon 2030.

L’application de l’accord pour la protection de l’enfance, la mise en œuvre d’une initiative pour mettre fin aux mariages forcés, le plan stratégique nationale de lutte contre le VIH/sida de juillet 2016, l’élaboration de la politique d’éducation inclusive de 2014, le lancement d’une politique d’Egalite des sexes de 2015, démontrent que le Ghana a entrepris des mesures pour promouvoir et protéger les droits de l’homme.

Le Tchad lance un appel aux partenaires d’apporter un soutien au Ghana pour l’aider à poursuivre ses efforts dans la mise en œuvre des recommandations.

Nous souhaitons plein succès à la délégation du Ghana pour son examen.

Je vous remercie